

Cerfrance Maine-et-Loire, acteur de la transformation digitale, anticipe l'arrivée de la facture électronique et acculture ses clients

Tout commence le 1er juillet 2024 :

- Toutes les entreprises **soumises à la TVA** devront accepter les factures électroniques ;
- Et pourront transmettre sous forme électronique 100 % de leurs factures.

Les factures contiendront toutes les données permettant un traitement automatique. Il est donc important que les entrepreneurs s'assurent que la souveraineté de leurs données sera bien préservée.

Nous évoquerons les bénéfices de cette transformation et ce qui va changer dans les habitudes des entreprises : dans la production des factures, dans leur mode de transmission et dans les liens avec l'administration fiscale, en particulier concernant la collecte de la TVA.

Comment un cabinet d'expertise comptable intègre cette mutation et accompagne ses clients ?

Cerfrance s'organise, informe ses clients, les accompagne et crée une **Plateforme de Dématérialisation Partenaires PDP** :

- Pour que ces contraintes deviennent une opportunité ;
- Pour garantir la confidentialité des données qui lui sont confiées.

Le 2 mars, Cerfrance Maine-et-Loire a organisé une rencontre conseil au cours de laquelle il a informé ses clients et ses partenaires afin d'anticiper la mutation pour bien la préparer.



Un décryptage de l'actualité économique



Quels impacts et comment se projeter pour se préparer au monde de demain ?

François Lenglet, journaliste économiste à TF1, a livré sa vision affûtée de l'économie et donné des clés pour tout comprendre des évolutions et des mutations économiques : guerre en Ukraine, augmentation du prix de l'énergie, des matières premières, pénuries des approvisionnements, inflation, et tous les nouveaux sujets d'actualité...

Il a évoqué les sujets de préoccupation des chefs d'entreprise : souveraineté économique, inflation, sécurité, transition, emploi.

Biographie

Originaire d'Île-de-France et diplômé d'une maîtrise de lettres modernes, François Lenglet débute comme journaliste à l'agence de presse A Jour en 1983, avant de devenir rédacteur en chef de Minitel Magazine en 1985.

Il s'installe ensuite en Chine où il enseigne la littérature française et devient correspondant pour la presse française (L'Express...). À son retour en France, il est recruté comme journaliste en charge de l'international au magazine Science et Vie Économie. En 1991, il intègre l'Expansion et est nommé directeur adjoint en 1998.

En 2000, François Lenglet se retrouve à la tête de la rédaction du mensuel Enjeux-Les Échos avant de rejoindre en 2008 le quotidien économique La Tribune où il occupe le poste de rédacteur en chef puis de directeur de la rédaction de 2010 à 2011. Par la suite, il poursuit sa carrière dans les médias audiovisuels et devient directeur de la rédaction de BFM Business et éditorialiste sur BFM TV et pour RMC.

En juin 2012, il rejoint la rédaction de France 2 en tant que rédacteur en chef du service France et intervient dans l'émission politique Des paroles et des actes, puis anime le magazine L'Angle éco. À partir de septembre 2013, il présente chaque matin sur RTL la chronique Lenglet-Co.

En août 2018, il rejoint la rédaction de TF1 et intervient dans les éditions du journal télévisé de 13H et 20H et sur LCI, notamment dans l'émission de David Pujadas. Depuis septembre 2019, il anime chaque dimanche de 17h à 18h sur l'antenne de LCI Lenglet Déchiffre où il donne la parole à des personnalités : grands patrons, économistes ou intellectuels qui livrent leur regard d'expert sur l'actualité économique.

François Lenglet est également auteur de plusieurs ouvrages : « *La crise des années 30 est devant nous* » (2007), « *La guerre des empires* » (2010), « *Qui va payer la crise ?* » (2012), « *La fin de la mondialisation* » (2013), « *Tout va basculer !* » (2019) ...

Un événement organisé par Cerfrance Maine-et-Loire



Cerfrance Maine-et-Loire est membre d'un réseau national et possède un groupe de 270 collaborateurs. Tous ont à cœur d'agir ensemble, en toute indépendance, dans une relation de confiance et de réelle proximité géographique avec 12 agences dans le Maine-et-Loire.

D'ailleurs, au-delà d'un haut niveau de service apporté à ses clients-adhérents, Cerfrance ne rémunère aucun actionnaire. Mieux : le réseau est présidé localement par les représentants des clients-adhérents de chaque territoire.

En Maine-et-Loire, Cerfrance contribue au développement et à la réussite de tous les entrepreneurs, au dynamisme de l'économie locale avec ses 5 000 clients-adhérents qui représentent 1,2 milliard d'euros de l'économie du département.

La Raison d'être du réseau : "Inspirer les acteurs de nos territoires"

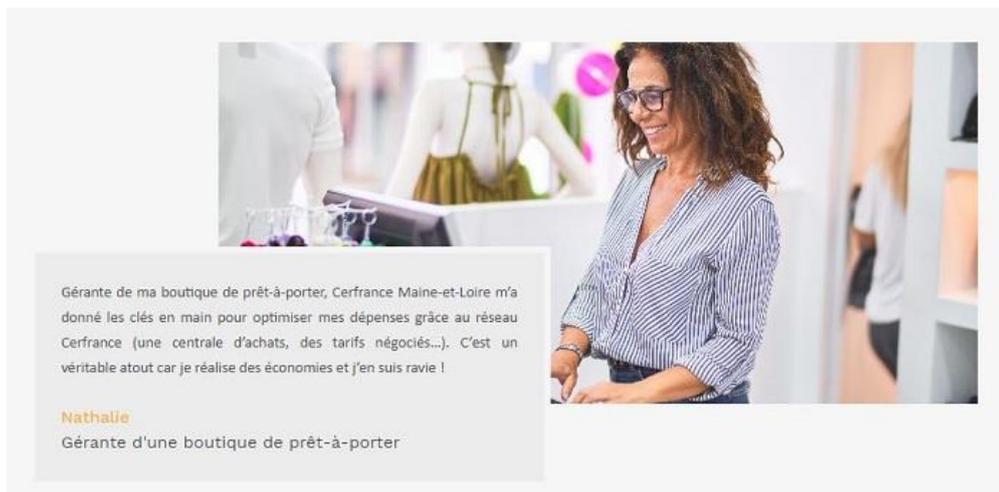


Pour contribuer au développement et à la réussite de tous les entrepreneurs et dynamiser l'économie locale dans les territoires, Cerfrance Maine-et-Loire s'engage dans une perspective à long terme.

Ses collaborateurs, impliqués individuellement et collectivement, accompagnent ainsi en proximité leurs clients-adhérents, facilitent leur quotidien et développent leurs compétences afin de les aider à s'orienter vers une performance globale et à préparer l'avenir.

Sa force : une solide connaissance du tissu entrepreneurial local.

Une raison d'être qui se décline dans des engagements communs



- Pouvoir accompagner tout client-adhérent dans l'évaluation de la performance globale de son entreprise (performance économique, sociale et environnementale) ;
- Faciliter la création d'entreprise dans chaque territoire, en propre ou en partenariat avec les autres acteurs impliqués ;

- Proposer les analyses technico-économiques issues des bases de données Cerfrance pour aider les entrepreneurs et les autres acteurs des territoires à anticiper les évolutions dans leur secteur d'activité ;
- Investir dans la formation des jeunes dans les territoires en les accompagnant dans l'acquisition de compétences de gestion d'entreprise ;
- Entreprendre des démarches RSE ambitieuses dans les Cerfrance en mesurant et en publiant les impacts ;
- Impliquer les clients-adhérents et les collaborateurs dans les réflexions stratégiques des Cerfrance, en tant qu'entreprise associative contributive au développement de son territoire.

Un écosystème de compétences



Gérant d'une entreprise dans le BTP, Cerfrance Maine-et-Loire m'aide à construire mon avenir sereinement. Avec l'aide d'un conseiller expérimenté, un suivi période de la performance de mon entreprise est réalisé. De nouveaux objectifs sont définis afin d'optimiser la rentabilité de mon entreprise.

Philippe
Gérant d'une entreprise dans le BTP

Cerfrance Maine-et-Loire dispose ainsi d'expertises complémentaires, pour offrir à ses clients un accompagnement à 360° :

- **Création d'entreprise** : Les experts Cerfrance accompagnent les porteurs de projet sur l'étude de marché, la construction du business plan, comment trouver des financements et la création des statuts juridiques ;
- **Pilotage de l'activité** : Construire des outils de suivi - Analyser la performance - Choisir et piloter les investissements ;
- **Stratégie** : Prioriser les idées, les projets - Améliorer l'organisation du travail ;
- **Obligations juridiques et fiscales** : Réaliser la saisie et les déclarations de TVA - Traiter la liasse fiscale ;
- **Social/Paie** : Réaliser les contrats de travail - Réaliser les fiches de paie - Informer sur les évolutions du droit du travail - Former au management ;
- **Juridique** : Les juristes Cerfrance apportent davantage de sécurité avec une expertise en droit des sociétés, droit commercial, droit des contrats, droit rural... ;

- **Conseil “technique”** : Cette prestation permet d’obtenir des conseils ciblés en achat d’énergie, agronomie et environnement ;
- **Informatique** : Les filiales informatiques des Cerfrance Maine-et-Loire accompagnent leurs clients-adhérents (principalement des TPE de moins de 10 salariés) dans leur transformation et leur équipement digital : coaching digital, achat d’équipement, création de sites internet, infogérance, sauvegarde.

Portrait des dirigeants de Cerfrance Maine-et-Loire

Stéphane Folliot - Président du Groupe Cerfrance 49



Horticulteur à Brion (49), il produit des plants de fleurs et de légumes qu'il commercialise en vente directe, vente aux jardinerie et grossistes. Associé avec son épouse, il emploie 5 salariés.

Stéphane Folliot : “Dans le cadre de mes fonctions de président, je m’attache, avec le bureau et le conseil d’administration, à offrir les services les plus performants possibles à nos adhérents et à garantir l’épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe Cerfrance 49. En lien fort avec le réseau national, j’ai la volonté de conserver le dynamisme et l’indépendance de notre entreprise associative. Enfin, avec Michel Besançon, nous saisissons toutes les opportunités de la digitalisation.”

Michel Besançon - Directeur Général du Groupe Cerfrance 49



Après un parcours de conseil aux entreprises, de conseiller patrimonial puis de responsable d'un service gestion de patrimoine, il a rejoint le groupe Cerfrance 49 en 2010 à la direction d'une agence. Il a pris le poste de directeur général adjoint en 2013 pour accompagner l'entreprise sur tous les enjeux de l'accompagnement des clients, du développement et du pilotage opérationnel du Groupe.

Le conseil d'administration a décidé de lui confier la direction générale du groupe en septembre 2022 afin, notamment, **d'assurer son développement et sa stratégie digitale.**



Le Président, Stéphane Folliot (à gauche) et le Directeur Général, Michel Besançon (à droite) [/caption]

Pour en savoir plus

Site web : <https://maine-et-loire.cerfrance.fr/>

Facebook : https://www.facebook.com/Cerfrance49?locale=fr_FR

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/cerfrance49/>

Contact presse

Anne Beaulieu

Mail : abeaulieu@49.cerfrance.fr

Tél : 06 60 79 05 15